

Parlons-en Santé, Précarité: pistes d'action jeudi 21 mai 2015

Accès aux soins, droit à la santé: quelles difficultés, quelles priorités, quelles propositions? Ce Parlons-en fait suite à une rencontre en avril qui a permis de tirer de premiers fils. Parmi les participants aujourd'hui: le groupe de travail «santé/précarité» de la Ville de Grenoble, Médecins du Monde, le Conseil Local de Santé Mentale, Femmes SDF, Point d'Eau; Un Toit Pour Tous, ETC, Point Précarité Santé (Pops), Mort De Rue Grenoble, école d'architecture, ainsi que des habitant-e-s de la rue et personnes en précarité.

Les actualités de la rue

«Il devenait difficile de faire vivre un équipement prévu pour 20 personnes, alors qu'il ne restait que 6 hommes.»

«Dans un dortoir c'est impossible de se sentir en sécurité, c'est parfois pire que la rue»

«Il y a 10 ans, les gens disaient déjà que c'était indigne. Comme d'habitude, c'est un projet qui a été conçu sans les personnes concernées.»

«Pourquoi ne pas avoir réfléchi à un nouveau projet en partenariat avec les associations?»

Pourquoi avoir fermé la Boussole?

La Boussole a fermé, une crèche va la remplacer. C'était un CHRS de stabilisation qui accueillait les hommes seuls de plus de quarante ans, en dortoirs. Mais la forme n'était plus adaptée et le public s'est réduit; il ne restait que 6 hommes qui ont tous été réorientés. Un appel à projet a été lancé et les 20 places vont être réouvertes. Les 3 lits Halte Soins Santé vont être déplacés au Centre d'Accueil Intercommunal.

On s'étonne de la rapidité avec laquelle ce lieu a été fermé: la plupart des participants l'ont appris alors que la décision était déjà prise. Pourquoi ne pas avoir travaillé en amont avec les différentes associations? Femmes SDF, par exemple, accueille de plus en plus de femmes en mauvaise santé qui vivent à la rue. Elles ont également travaillé longtemps sur un projet d'hébergement pour les femmes avec animaux. D'autres participants soulignent qu'il est dommage de ne pas avoir réfléchi avec les collectifs, les associations, la Ville, le CCAS, les personnes en précarité... Il manque un groupe de réflexion permanent à l'échelle de la ville, un partenariat réel qui permette de porter ces questions collectivement sans en exclure les personnes directement concernées et les associations.



Parlons-en:

Les soins dentaires: une impasse?

«C'est justement quand tu es en galère que tes dents s'abîment le plus»

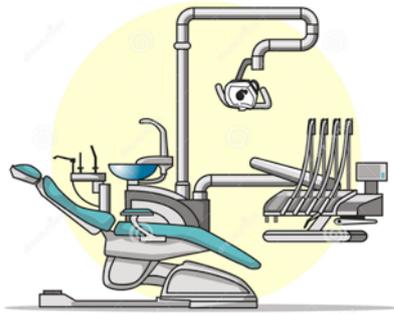
«1/4 des dentistes refusent les personnes qui ont la CMU ou l'AME»

«Quand tu es à la CMU, si déjà tu arrives à trouver un dentiste, il va au plus simple: une dent abîmée, on te l'arrache, tu n'as pas le choix»

«Il y a la violence institutionnelle: faire et refaire des demandes, encore et encore»

«On peut et on doit déposer plainte contre les médecins qui refusent les gens à l'AME ou à la CMU»

«Hors de question que je laisse mon chien à la fourrière»



Une participante s'est vue refuser le financement d'un appareil dentaire. Cette année, les caisses de la Sécurité pour les aides facultatives étaient vides, ce qui arrive rarement. Il faut donc refaire des dossiers: un barrage de plus.

Qu'en est-il de la PASS dentaire? «C'est l'impasse dentaire...» Depuis plus de deux ans, Médecins du Monde et le collectif des bénévoles y travaillent. Mais le CHU

n'a pas les moyens de recruter des dentistes et ne va donc pas accueillir de fauteuil dentaire. L'Association Régionale de Santé ne débloque pas de fonds pour l'instant. Pourquoi ne pas avoir recours à des fondations privées? Généralement elles financent de l'investissement et non du fonctionnement. Et les Permanences d'Accès à la Santé et aux Soins sont des missions de service public, c'est donc au public de les financer.

Quant au recours à des dentistes bénévoles, c'est très difficile à Grenoble (voir CR précédent). Contrairement à Lyon qui peut faire intervenir des étudiants-dentistes, il n'y a pas d'école dentaire à Grenoble... Et les dentistes semblent peu enclins à faire du bénévolat.

Discriminations

Des dispositifs gratuits existent pour les personnes sans droits ouverts (EMPP, PASS, Médecins du Monde, Pops...). Pourtant, les barrières restent nombreuses, y compris pour celles et ceux qui ont une couverture sociale. Les personnes qui touchent l'Aide Médicale d'Etat par exemple se voient souvent refuser l'accès aux dentistes, aux psychiatres, voire aux généralistes: refuser une personne à l'AME ou à la CMU est pourtant tout à fait illégal et contraire à l'éthique. Mais comment déposer plainte lorsqu'on est en situation irrégulière?

Se soigner lorsqu'on a un animal

Avoir un chien ou un chat peut pousser à refuser l'hospitalisation. Faire garder son animal est souvent un parcours du combattant. Beaucoup refusent de les laisser au Versoud, fourrière qui propose des hébergements d'animaux à des tarifs bas pour les personnes sans ressources financières.

Dans d'autres villes, des dispositifs existent sous forme associative: des personnes pouvant garder des animaux se mettent en réseau et proposent d'accueillir les chiens et les chats des personnes précaires. À Chambéry, il y a «PACHA»: Précaire avec Animaux de Compagnie : Hospitalisé/Accueillis. Ce dispositif permet d'héberger les animaux lorsque leur prise en charge fait obstacle à l'hospitalisation de leur maître.

PACHA

Précaire avec animaux de compagnie
hospitalisé/accueillis



www.respects73.fr/dispositif-pacha

Santé, Précarité - Pistes d'actions

Santé et logement

La santé n'est pas seulement le fait de ne pas avoir de maladie. C'est une question sociale, politique. Si on n'a pas d'endroit, pas de lieu, comment prendre soin de soi? Quand on est menacé d'expulsion, qu'on vit en squatt ou en dortoir, quand on dort dans la rue, en tension constante, comment trouver le sommeil? La santé physique et mentale est gravement touchée par la précarité, le mal-logement. Le vieillissement est prématuré. La moyenne d'âge des personnes qui décèdent dans ou de la rue était de 49 ans en 2014, en France.

Quelques pistes d'actions collectives

• Récolter de l'information et la faire remonter

Dans chaque association ou lieu d'accueil, essayer de recueillir des données sur les difficultés d'accès à la santé et aux soins.

Des outils sont sans doute à explorer: les fiches de recensement de la Metro; ou encore l'enquête sur la santé des grenoblois lancée par la Ville (accessible sur Internet: <http://www.grenoble.fr/actualite/46/103-la-sante-grenoble-et-vous-enquete-sur-la-sante-des-grenoblois.htm>).

Pour ne pas se retrouver seul face à un écran froid, on pourrait imaginer des ateliers tournants dans différents lieux pour les remplir ensemble. Le Local des Femmes propose de l'organiser au sein de l'asso; le «Lieu» à Point d'Eau le 15 juin (cf page 4) pourrait aussi être l'occasion de se pencher sur cette enquête.

• Déposer des plaintes

Auprès du Défenseur des droits (on peut demander l'anonymat); de l'Ordre des Médecins ou encore du Conciliateur de la CPAM (voir compte-rendu précédent). Les plaintes doivent généralement être individuelles, mais on peut aussi imaginer des démarches collectives pour les rédiger ensemble.

• Mobiliser pour la création d'une association de garde des animaux de compagnie des personnes hospitalisées

«Je suis tellement fatigué que je tombe malade. Comment tu veux dormir quand tu risques de te faire expulser le matin.»

«Pour gagner le bras de fer avec l'Etat, il faut jouer sur la force institutionnelle, mais surtout sur la force associative et sur celle des gens concernés»

«Faire remonter des plaintes ça ne changera pas le monde, mais au moins on ne pourra plus dire que tout va bien»

«On pourrait imaginer une démarche collective pour recueillir des plaintes individuelles»

«Le conciliateur de la CPAM est si peu connu qu'il est peu saisi... ce qui donne l'impression qu'en Isère, tout va bien.»



Et aussi... Le Lieu Nomade continue ses escales

« Le Lieu », projet de création d'un espace de rencontres, d'accueil, de débats par les habitants de la ville et de la rue, a commencé son voyage hors-les-murs. Une rencontre a été organisée au Fournil le 24 mars: débat sur la trêve hivernale, table sur l'accès aux droits, coin massage, musique, fabrication d'étagères en carton, café et gâteaux... Un deuxième temps a eu lieu le 20 mai à Point d'eau, mais on a décidé de le reconduire: **Prochaine rencontre à Point d'Eau le lundi 15 juin.**



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**Judi 11 juin, 10h/12h
Parlons-en**

Maison des Habitants-Centre Ville, 2 rue du Vieux Temple
(Tram B «Notre-Dame/Musée»)

**Lundi 15 juin, 14h00/17h00
le Lieu Nomade à Point d'Eau**

31 rue Blanche Monier, Grenoble
www.lieugrenoble.wordpress.com
lieu.grenoble@gmail.com

**Judi 25 juin, 12h30/14h30
Réunion collectif Mort De Rue**

Point d'Eau, 31 rue Blanche Monier
mortdelarue.grenoble@gmail.com
www.mortderuegrenoble.wordpress.com

«Parlons-en»?...

Le Parlons-en est un espace de débat rassemblant les personnes concernées par les questions de la grande précarité: habitants de la rue, associations, acteurs sociaux, citoyens, institutions, élus... Originnaire de Charleroi en Belgique, en 2000, il a été mis en place à Grenoble en 2009.

Le « Parlons-en » a lieu chaque deuxième jeudi du mois - Tous les comptes-rendus sont en ligne

www.arpenteurs.fr/Parlons-en



Parlons-en mai 2015 - contact@arpenteurs.fr



Rhône-Alpes